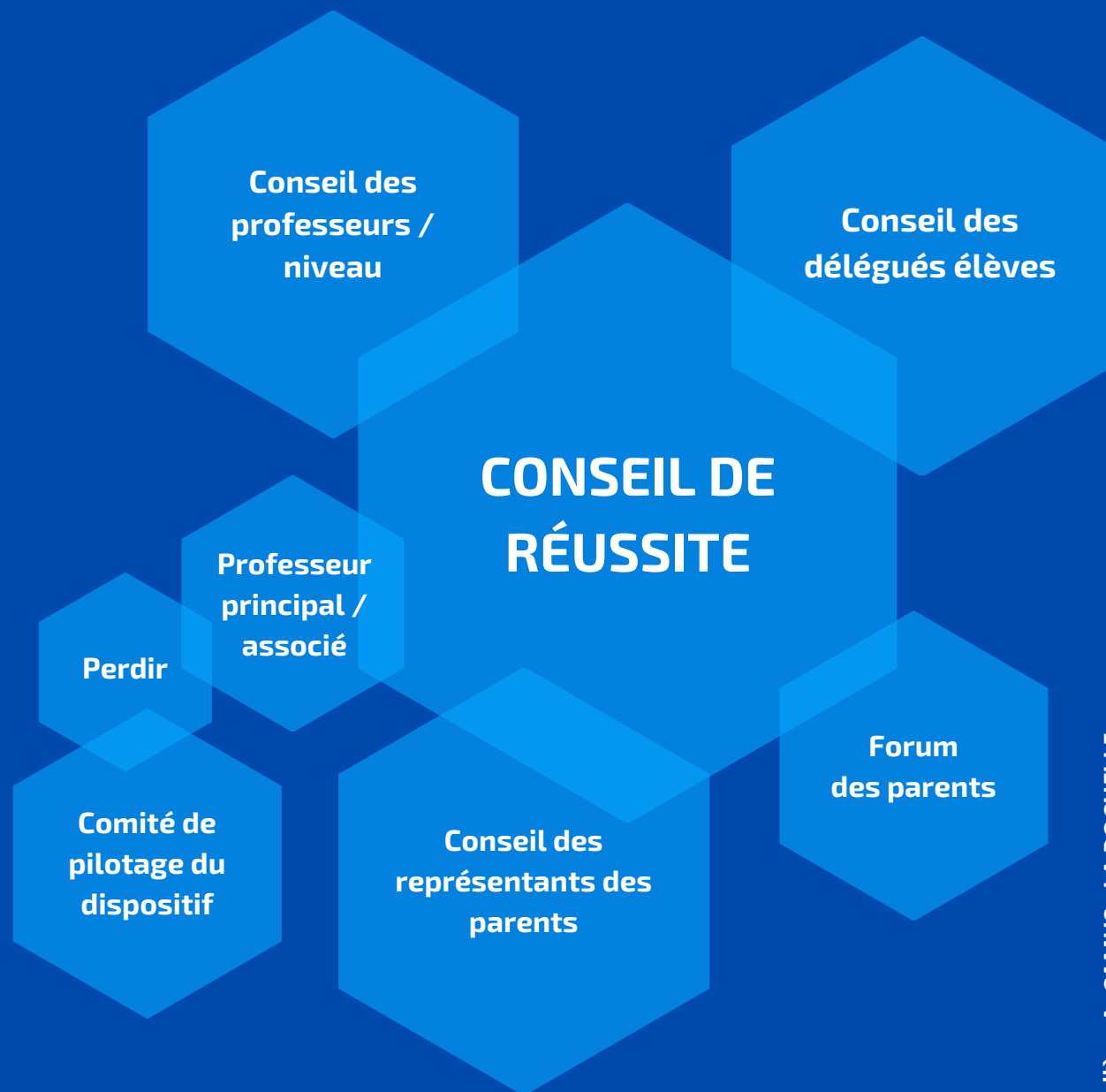


Conseils de réussite vs. conseils de classe



Conseils de réussite vs. conseils de classe

Le conseil de classe est chargé du suivi des élèves, il examine toutes les questions pédagogiques intéressant le suivi des acquis des élèves et la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves et de l'évaluation progressive de leurs acquis.

Code éducation – R421-51



Conseils de réussite vs. conseils de classe

Le conseil de réussite propose de revitaliser le conseil de classe en accordant des rôles majeurs aux parents, aux élèves et aux enseignants.

Il reprend l'ensemble des prescriptions du Code de l'éducation en les individualisant pour une co-éducation plus active, une meilleure implication des élèves, une rénovation du rôle de professeur principal et des professeurs associés.



Conseils de réussite vs. conseils de classe

Le conseil de réussite propose de revitaliser le conseil de classe en accordant des rôles majeurs aux parents, aux élèves et aux enseignants.

Il reprend l'ensemble des prescriptions du Code de l'éducation en les individualisant pour une co-éducation plus active, une meilleure implication des élèves, une rénovation du rôle de professeur principal et des professeurs associés.



Code de l'éducation

R421-49 : rôles des équipes pédagogiques

R421-50 : composition de l'instance

R421-51 : suivi des acquis des élèves

D111-3 : information aux familles

Circulaire n° 2018-108 du 10-10-2018

Décret n° 2021-954 du 19 juillet 2021

Les "conseils"

CONSEIL



Les "conseils"

CONSEIL



Désigne ce qui
tend à diriger la
conduite de
quelqu'un

CONSEIL

Désigne ce qui
tend à diriger la
conduite de
quelqu'un

Les "conseils"

- donner un avis
- proposer un accompagnement
- faire des recommandations

CONSEIL

The diagram features a central light blue circle labeled 'CONSEIL'. Two white curved arrows point from this circle to two darker blue circles. The top circle contains the text 'Désigne ce qui tend à diriger la conduite de quelqu'un', and the bottom circle contains 'Désigne un groupe de personnes / de personnalités'. A third white curved arrow points from the top circle to a dark blue rectangular box on the right. This box is titled 'Les "conseils"' and contains a bulleted list of three items: 'donner un avis', 'proposer un accompagnement', and 'faire des recommandations'. The background is a solid dark blue with faint, overlapping hexagonal shapes.

Désigne ce qui tend à diriger la conduite de quelqu'un

Désigne un groupe de personnes / de personnalités

Les "conseils"

- donner un avis
- proposer un accompagnement
- faire des recommandations

Les "conseils"

- donner un avis
- proposer un accompagnement
- faire des recommandations

- délibérer
- prononcer un avis
- récompenser / punir

Désigne ce qui tend à diriger la conduite de quelqu'un

Désigne un groupe de personnes / de personnalités

CONSEIL

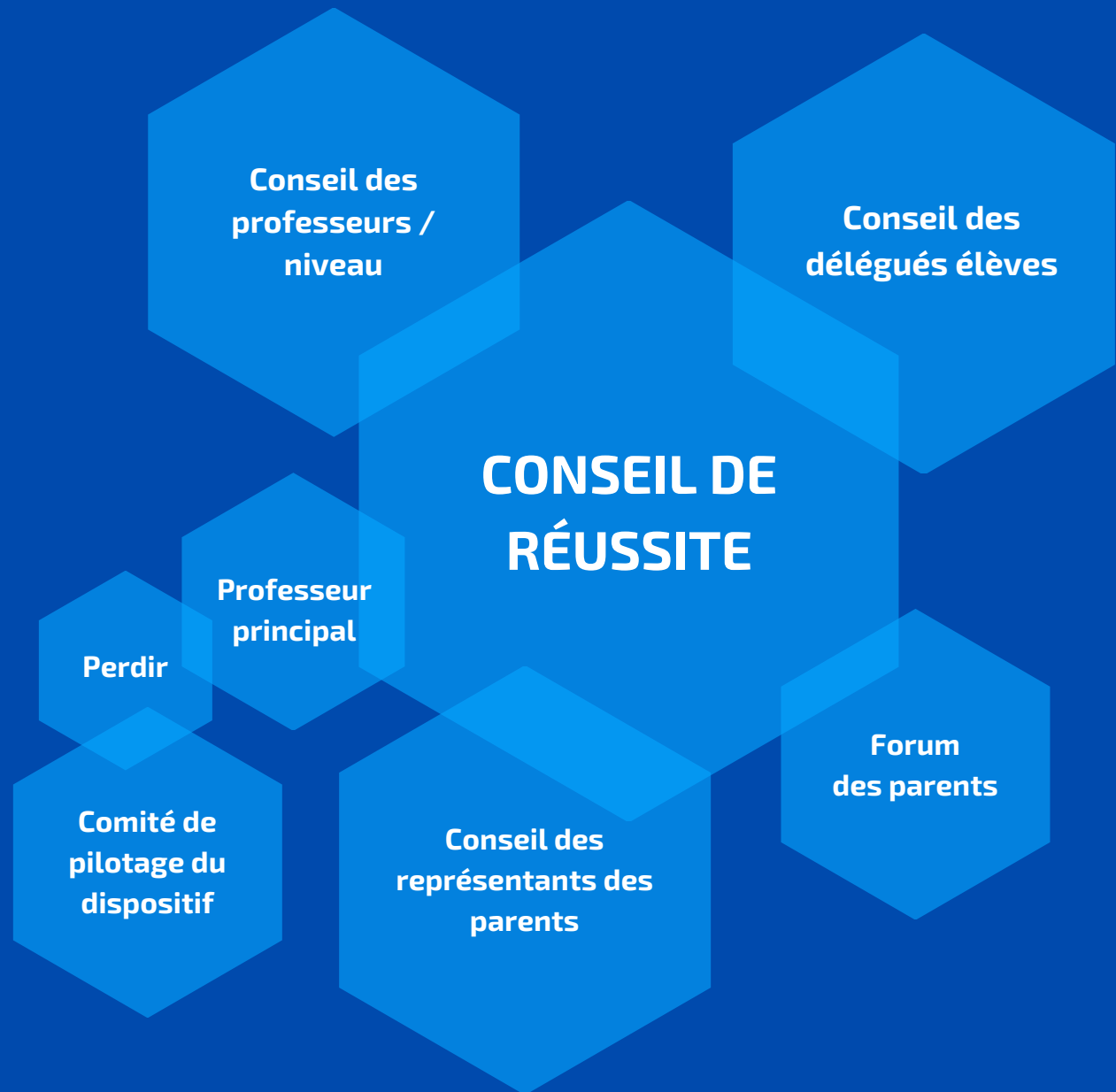
CONSEIL

Désigne ce qui
tend à diriger la
conduite de
quelqu'un

Les "conseils"

- donner un avis
- proposer un accompagnement
- faire des recommandations

Quelle mise en œuvre du dispositif ?



Missions du comité de pilotage

Le comité de pilotage composé de professeurs et d'un membre de l'équipe de direction a pour mission de faciliter l'appropriation du dispositif par l'ensemble de la communauté éducative.

Il anticipe et répond à l'ensemble des questions d'ordre organisationnel qui ne manquent pas de se poser.

Il planifie et organise :

- **publicité du dispositif ;**
- **planning et rétro-planning ;**
- **tableaux de bord et dossiers-élèves ;**
- **régie des rdv ;**
- **analyse critique // CARDIE.**

Il met à disposition des outils de conduite des conseils de réussite, d'accompagnement et d'implication des élèves lors des heures de vie de classe, des outils de régulation.

Missions du professeur principal

Le professeur principal exerce les activités de coordination et de suivi mentionnées à l'article 3 du décret n° 93-55 du 15 janvier 1993 :

- **conduite de la classe ; veille à la dynamique de vie du groupe-classe ;**
 - **coordination du travail de réflexion et d'imputation des élèves en vie de classe ;**
 - **proposition d'un bilan-synthèse aux professeurs associés : support de dialogue lors du conseil de réussite ;**
-

Missions du professeur principal

Le professeur principal exerce les activités de coordination et de suivi mentionnées à l'article 3 du décret n° 93-55 du 15 janvier 1993 :

- **conduite de la classe ; veille à la dynamique de vie du groupe-classe ;**
- **coordination du travail de réflexion et d'imputation des élèves en vie de classe ;**
- **proposition d'un bilan-synthèse aux professeurs associés : support de dialogue lors du conseil de réussite ;**

Et :

- **délégation du rôle de synthèse aux professeurs associés : exposition des résultats scolaires obtenus par l'élève et finalisation de l'appréciation ;**
 - **les membres du conseil de réussite (parents-élève-professeurs) définissent collégalement les conseils ou axes de progrès qui permettront dès le trimestre suivant une meilleure réussite de l'élève.**
-

Missions du conseil des professeurs

Le conseil des professeurs (constitué par : équipe de direction ; professeurs ; CPE ; infirmière sco.), qui peut être un conseil de niveau, se réunit en amont des conseils de réussite.

Il émet un avis sur :

- **la dynamique du groupe-classe : le bilan de fonctionnement ;**
- **les freins et les leviers (d'ordre organisationnel, pédagogique...) rencontrés par les élèves ;**
- **les situations particulières :**
 - **l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;**
 - **le point "vie scolaire".**

Ces avis contextualisent les conditions de travail et de réussite des élèves au sein de la classe, du niveau, voire de l'établissement.

Missions du conseil des délégués

Le conseil des délégués se réunit en amont des conseils de réussite.

Les élèves y sont largement majoritaires ; l'équipe de direction y participe ; CPE ; infirmière sco. ; un professeur principal par niveau y participe également.

Les élèves-délégués sont les porte-paroles de tous les élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement ; ils savent rendre compte de ce qui s'est dit auprès de leurs camarades.

Les points d'entrée abordés sont les suivants :

- **organisation scolaire ;**
- **pédagogie ;**
- **évaluations.**

Centré sur le parcours et la réussite de chacun, le conseil des délégués peut aborder tout point qui tient à cœur des élèves, et préparer / continuer le travail engagé au sein du conseil de vie collégienne.

Missions du conseil des représentants des parents

Le conseil des représentants des parents se réunit après le déroulement des conseils de réussite.

Il émet un avis sur :

- **le déroulement des conseils de réussite ;**
- **les axes de maturation et de progrès du dispositif ;**
- **le forum des parents qui est à construire.**

Il s'agit d'un espace d'échange qui permet d'engager le dialogue sur toute question d'ordre organisationnel ou pédagogique.

CONSEIL DE RÉUSSITE 1/4

Avant...

Préparation de chaque élève en vie de classe :

- **explicitation des attendus du dispositif mis en œuvre : vers une individualisation du bilan ; vers une exposition et une explication des points saillants du bulletin trimestriel (lors du conseil de réussite) ;**
 - **proposition d'axes de progrès vérifiables dès le trimestre suivant par chaque élève / 3 conseils au maximum.**
-

CONSEIL DE RÉUSSITE 1/4

Avant...

Préparation de chaque élève en vie de classe :

- explicitation des attendus du dispositif mis en œuvre : vers une individualisation du bilan ; vers une exposition et une explication des points saillants du bulletin trimestriel (lors du conseil de réussite) ;
- proposition d'axes de progrès vérifiables dès le trimestre suivant par chaque élève / 3 conseils au maximum.

Préparation du professeur principal :

- analyse des bilans disciplinaires ;
 - rédaction d'un projet d'appréciation générale : prototype de l'appréciation qui sera définitivement validée en conseil de réussite lors du dialogue famille-élève-professeurs.
-

CONSEIL DE RÉUSSITE 1/4

Avant...

Préparation de chaque élève en vie de classe :

- explicitation des attendus du dispositif mis en œuvre : vers une individualisation du bilan ; vers une exposition et une explication des points saillants du bulletin trimestriel (lors du conseil de réussite) ;
- proposition d'axes de progrès vérifiables dès le trimestre suivant par chaque élève / 3 conseils au maximum.

Préparation du professeur principal :

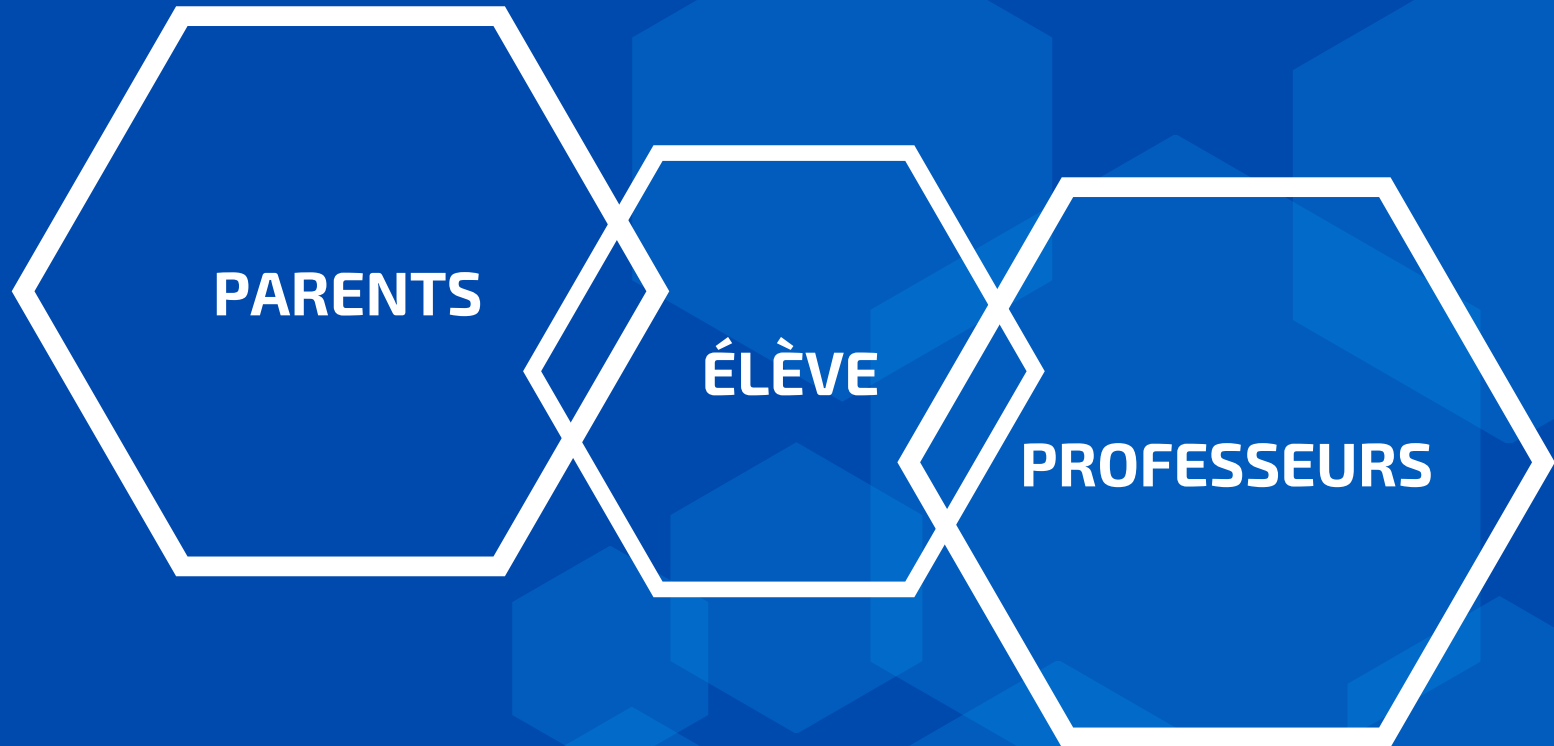
- analyse des bilans disciplinaires ;
- rédaction d'un projet d'appréciation générale : prototype de l'appréciation qui sera définitivement validée en conseil de réussite lors du dialogue famille-élève-professeurs.

Préparation du binôme de professeurs associés :

- analyse des dossiers-élèves des familles rencontrées (document "élève" contenant l'analyse et les axes de travail envisagés par le jeune) + fac-similé du bulletin (avec l'appréciation générale "martyre") ;
 - préparation des conseils à partager en conseil de réussite.
-

CONSEIL DE RÉUSSITE 2/4

Pendant...



CONSEIL DE RÉUSSITE 2/4

Pendant...



Un entretien programmé de 15 mn...

- Une explicitation du bulletin trimestriel par les professeurs associés ;
- un bilan de compétences personnalisé ;
- un dialogue au service des progrès et de la réussite des élèves ;
- une capacité de l'élève à s'imputer des responsabilités, à se projeter dans son projet, à investir son avenir scolaire ;
- une implication de sa famille conduite à agir sur les apprentissages ;
- des axes de progrès dessinés collégalement et inscrits sur le bulletin.

CONSEIL DE RÉUSSITE 3/4 Pendant...

LE FORUM DES PARENTS

Le "Forum des parents" offre un espace de partage et de réflexion sur des thématiques liées à l'éducation & la parentalité.

Les familles peuvent y participer après le *Conseil de réussite...*

CONSEIL DE RÉUSSITE 3/4 Pendant...

LE FORUM DES PARENTS

Le "Forum des parents" offre un espace de partage et de réflexion sur des thématiques liées à l'éducation & la parentalité.

Les familles peuvent y participer après le *Conseil de réussite...*

*C'est un espace à
construire*

CONSEIL DE RÉUSSITE 4/4

Après...

Finalisation du bulletin trimestriel par le professeur principal :

- recueil des éléments du dossier "élève" : validation et/ou modification de l'appréciation proposée par le professeur principal + ajout de tout élément nécessitant une inscription au bulletin + report des axes de progrès communément partagés.

Validation du bulletin trimestriel par l'équipe de direction :

- signature des bulletins ;
- publication aux élèves et familles.

Retour pour chaque élève en vie de classe :

- reprise / inscription des axes de travail inscrits sur le bulletin dans le carnet de correspondance pour une exploitation régulière.
-

Documents à produire

Mutualisation des outils...

- **Fiche navette - rdv ;**
 - **tableur de report des rdv ;**
 - **agenda (fin de trimestre ; dates butoir ; dates des conseils... retour d'expérience) ;**
 - **documents partagés :**
 - **documents d'analyse et de projection d'axes de progrès ;**
 - **catalogue non-exhaustif de conseils pour lesquels la mise en œuvre est vérifiable.**
-

les "gains" du dispositif

- **Un réflexion de l'ensemble de la communauté éducative sur l'essence et la performance du conseil à donner aux élèves et leurs familles ;**
 - **une plus grande implication de l'ensemble des acteurs ;**
 - **une plus grande disponibilité et un meilleur sentiment d'efficacité des acteurs ;**
-

les "gains" du dispositif

- **Un réflexion de l'ensemble de la communauté éducative sur l'essence et la performance du conseil à donner aux élèves et leurs familles ;**
 - **une plus grande implication de l'ensemble des acteurs ;**
 - **une plus grande disponibilité et un meilleur sentiment d'efficacité des acteurs ;**
 - **un dispositif plus efficace :**
 - **un agenda plus lisible et un gain de temps pour tous (temps des conseils de classe et des réunions parents-professeurs associés en une seule soirée de 2h30/niveau/trimestre ; un binôme de professeurs associés en capacité de recevoir 12 familles en 2h30 ; une rotation des professeurs rencontrés au trimestre suivant ; une augmentation du nombre de binômes avec l'augmentation du nombre de classes ; des binômes de professeurs associés plus transversaux que d'autres, et qui peuvent agir sur plusieurs classes...)** ;
-

les "gains" du dispositif

- **Un réflexion de l'ensemble de la communauté éducative sur l'essence et la performance du conseil à donner aux élèves et leurs familles ;**
 - **une plus grande implication de l'ensemble des acteurs ;**
 - **une plus grande disponibilité et un meilleur sentiment d'efficacité des acteurs ;**
 - **un dispositif plus efficace :**
 - **un agenda plus lisible et un gain de temps pour tous (temps des conseils de classe et des réunions parents-professeurs associés en une seule soirée de 2h30/niveau/trimestre ; un binôme de professeurs associés en capacité de recevoir 12 familles en 2h30 ; une rotation des professeurs rencontrés au trimestre suivant ; une augmentation du nombre de binômes avec l'augmentation du nombre de classes ; des binômes de professeurs associés plus transversaux que d'autres, et qui peuvent agir sur plusieurs classes...)** ;
 - **des actes professionnels redéfinis et collectivement partagés ;**
 - **une relation aux élèves et aux familles sans filtre et plus intègre ;**
 - **une mise en œuvre pour tous des évidents enjeux de la co-éducation ;**
 - **...**
 - **en devenir : un meilleur accompagnement du projet d'orientation...**
-

